

Stratégie climat & plan d'actions



Sommaire

01	Vision & engagement stratégique	04
02	Principes	05
03	Exigences	06
04	Plan d'actions Climat	07
05	Gouvernance et pilotage	09
06	Engagements et crédibilité	10





01

Notre stratégie climat

1 Vision et engagement stratégique

Marques Avenue s'engage dans une **stratégie climat structurante**, portée au plus haut niveau de sa gouvernance.

Cette démarche poursuit trois objectifs indissociables :

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre.**
- **Renforcer la résilience climatique des actifs commerciaux.**
- Et aligner les décisions d'investissement, d'exploitation et d'aménagement sur une **trajectoire bas-carbone crédible.**

Marques Avenue souhaite aller au-delà d'une déclaration d'intention.

La stratégie climat devient un **dispositif opérationnel de gouvernance**, de preuve et d'amélioration continue, adossée à des engagements mesurables et auditaibles.



2 Principes

Entreprise à taille humaine, Marques Avenue fait le choix d'une approche pragmatique et progressive de la diversité et de l'inclusion.

2.1 Sobriété

Réduire en priorité les **consommations et les usages non essentiels**.

2.2 Efficacité énergétique & opérationnelle

Identifier et traiter en **priorité** les **gisements d'économies** les plus significatifs et les mieux mesurés.

2.3 Substitution et transition vers des solutions bas carbone

Remplacer progressivement les équipements, matériaux et pratiques les plus émissifs **par des alternatives bas carbone, fiables et adaptées**.

2.4 Adaptation au changement climatique

Renforcer la résilience du **patrimoine bâti**, des **espaces extérieurs** et des usagers face à l'évolution des aléas climatiques.

2.5 Gouvernance climatique

Intégrer systématiquement **les considérations liées au climat dans les processus de décision** : investissements CAPEX/OPEX, politiques d'achats, relation avec les preneurs, gestion des risques et pilotage stratégique.

3 Exigences

La stratégie est structurée **autour de quatre piliers**, et Marques Avenue intègre chacun d'entre eux dans son dispositif opérationnel.

Attendus	Exigence
Conformité du cadre juridique et de la gouvernance	Gouvernance climat rattachée à la direction générale Cartographie des parties prenantes formalisée.
Plan d'action contribuant à limiter le réchauffement à 1,5 °C.	Trajectoire sur les 5 ans à venir avec suivi de l'état d'avancement
Intégration des parties prenantes dans la prise de décision.	Comité RSE, arbitrages documentés et responsabilités explicites par direction.
Gestion des impacts environnementaux dans les opérations et la chaîne de valeur.	Bilan Carbone, politique achats responsables, circularité, mobilité, prestataires



Exigence clé : La stratégie climat doit démontrer une compatibilité avec la trajectoire 1,5 °C
Marques Avenue aura une approche déclarative, appuyée par des mesures concrètes et vérifiables

4 Plans d'actions Climat

Le plan d'action climat de Marques Avenue **se décline en huit axes opérationnels**, chacun associé à des livrables concrets, des responsabilités identifiées et des indicateurs de pilotage.

	Axe	Actions	Indicateurs
1	Diagnostic et analyse des écarts	Évaluation complète du dispositif existant, identification des écarts critiques et plan d'actions avec mesures correctives	Etat des lieux, collecte et analyse des données (consommation, taux, ...) et hiérarchisation priorités
2	Bilan carbone (GES)	Consolidation d'un bilan carbone : énergie, travaux, achats, déchets, mobilité	Part des émissions couvertes et données primaires
3	Trajectoire 1,5 °C	Définition d'objectifs à 5 ans alignés sur une trajectoire scientifique crédible	Trajectoire formalisée et avancement par jalon
4	Performance énergétique	Pilotage des installations et déploiement d'outils de mesure permettant de mesurer la performance énergétique	kWh/m ² , dérives détectées et corrigées
5	Travaux et empreinte carbone	Intégration systématique de critères carbone, circularité et réemploi dans les investissements.	tCO ₂ e/projet et taux de valorisation matière

4 Plans d'actions Climat

Le plan d'action climat de Marques Avenue se décline en huit axes opérationnels, chacun associé à des livrables concrets, des responsabilités identifiées et des indicateurs de pilotage.

	Axe	Actions	Indicateurs
6	Chaîne de valeur responsable	Clauses climat et circularité dans les contrats et/ou dossiers marchés avec les fournisseurs, preneurs et prestataires.	Part des contrats couverts et fournisseurs évalués
7	Adaptation climatique	Cartographie des vulnérabilités par actif : Chaleur, inondation, confort d'été et mesures d'adaptation.	Actifs couverts et incidents climatiques
8	Gouvernance et auditabilité	Comité climat, tableau de bord, dossier de preuves, revue annuelle de direction.	Taux de preuves à jour et Etat d'avancement du plan d'action

5 Gouvernance et pilotage

La **gouvernance climat** de Marques Avenue repose sur une **répartition claire des responsabilités**, garantissant l'intégration du climat à chaque niveau décisionnel.

Gouvernance	Responsabilité climat
Direction générale	Validation de la trajectoire climat, arbitrage des investissements, suivi des risques majeurs et engagement devant les parties prenantes.
Exploitation	Pilotage de la performance énergétique, GTB/GTC, maintenance, adaptation climatique et suivi opérationnel.
Direction immobilière	Intégration du climat dans les projets, travaux, parcours clients et arbitrages sur le patrimoine.
Achats	Déploiement des critères climat et circularité dans les marchés et contrats fournisseurs.



6 ENGAGEMENT ET CRÉDIBILITÉ

Marques Avenue considère comme significatifs les projets, prospects, investissements ou décisions d'achat qui répondent à au moins l'un des critères suivants :

- **Mesure et traçabilité : Mise en place d'un bilan carbone** intégrant les émissions directes, les émissions indirectes, avec des hypothèses et facteurs de calcul détaillés et vérifiables.
- **Preuves et amélioration continue** : Chaque axe est assorti de livrables, suivi par un comité dédié, des échéances et des KPI. Les objectifs sont adossés à des plans d'investissement concrets, comportant un plan d'actions et de communication.
- **Auditabilité** : Le dispositif est conçu pour être auditable dès sa mise en place : données sources, décisions, comptes rendus de comité et contrats documentés et traçables.





Libre de se démarquer

MARQUES AVENUE
G R O U P E

marquesavenuegroupe.com